## Air Canada établit un partenariat avec le gouvernement du Manitoba pour favoriser la création d'un centre d'excellence de maintenance dans la province

- L'entente entraînera la création d'au moins 150 emplois de travailleur hautement qualifié
- Les litiges avec le gouvernement du Manitoba sont en voie d'être réglés

MONTRÉAL, le 14 mars 2016 /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui avoir conclu une entente avec le gouvernement du Manitoba afin de favoriser la création d'un centre d'excellence dans l'Ouest du Canada pour certaines activités de maintenance des appareils dans la province. En vertu de cette entente, elle amène au Manitoba trois de ses fournisseurs et partenaires commerciaux du secteur du transport aérien, qui ont une expertise et des capacités uniques. On s'attend à ce que le centre crée 150 emplois dès 2017, avec la possibilité d'en créer d'autres plus tard.

« Air Canada est très heureuse d'avoir conclu avec le gouvernement du Manitoba une entente en vue de collaborer au soutien du secteur du transport aérien de la province et d'aider à la création d'un centre d'excellence dans l'Ouest du Canada. En amenant au Manitoba un certain nombre de ses fournisseurs et partenaires commerciaux et en y facilitant leur établissement, Air Canada renforce les bases d'une croissance future de l'industrie dans la province. Nous sommes déjà l'un des plus importants employeurs du Manitoba, avec plus de 725 emplois, et cette entente devrait développer et diversifier davantage l'expertise en aviation dans la province et favoriser la création de postes de qualité dans cette industrie hautement concurrentielle et dynamique », a déclaré Calin Rovinescu, président et chef de la direction d'Air Canada.

En vertu de l'entente annoncée aujourd'hui, Air Canada facilitera et appuiera l'établissement, au Manitoba, de trois de ses fournisseurs et partenaires commerciaux de longue date :

- Hope Aero Propeller & Components Inc., l'un de ses fournisseurs, spécialisé dans les hélices, les roues, les freins et les batteries;
- Services Airbase Inc., un autre de ses foumisseurs, spécialisé dans l'entretien du matériel des cabines;
- Cargojet Airways Ltd., un de ses partenaires commerciaux du secteur du fret, à qui elle a convenu de louer ses hangars à Winnipeg à des conditions favorables pour lui permettre d'y lancer ses propres activités de maintenance.

Le démarrage de ces trois entreprises est prévu pour 2017.

Air Canada a également accepté d'encourager les soumissions des fournisseurs et des autres entreprises de services du Manitoba, notamment pour les travaux sur les composantes d'appareils qui seront intégrés à son parc aérien dans le futur, sous réserve de considérations en matière de certification, de prix et de qualité.

Sous réserve de la conclusion d'ententes définitives, le gouvernement du Manitoba a convenu de se retirer des litiges relatifs aux obligations d'Air Canada au titre de la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada.

## À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, pour plus de 200 aéroports répartis sur six continents. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes à l'échelle mondiale et a accueilli plus de 41 millions de passagers en 2015. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 63 aéroports au Canada, 56 aux États-Unis et 86 en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie, en Australie, dans les Antilles, au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 330 aéroports dans 192 pays. Air Canada est le seul transporteur d'envergure internationale à services complets en Amérique du Nord auquel sont conférées quatre étoiles, selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax. Pour en savoir plus sur Air Canada, consultez le site <a href="https://www.aircanada.com">www.aircanada.com</a>, suivez @AirCanada sur Twitter et joignez-vous à Air Canada sur Facebook.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation applicable sur les valeurs mobilières. Ces énoncés découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des résultats préliminaires, des prévisions, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions futures. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « préliminaires », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « projeter » et « planifier », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses.

De par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses, dont celles décrites ci-dessous, et sont assujettis à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés, en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont notre capacité à dégager ou à maintenir une véritable rentabilité ou à réaliser nos initiatives et nos objectifs, notre capacité à payer nos dettes, à réduire les charges d'exploitation et à obtenir du financement, les taux de change, les conditions du secteur, du marché et du crédit, les conditions économiques et géopolitiques, les prix de l'énergie, la concurrence, notre capacité à mettre en œuvre avec succès nos initiatives stratégiques, notre dépendance à la technologie, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les sinistres et les accidents, les relations du travail, les questions de retraite, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les contraintes imposées par des clauses restrictives, les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, la dépendance à l'égard des fournisseurs et des tiers, y compris les transporteurs régionaux, Aéroplan et Star Alliance, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers, la capacité à attirer et à retenir les employés requis, ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans le présent communiqué et à la section 17, Facteurs de risques, du rapport de gestion de 2015 d'Air Canada, daté du 17 février 2016. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué correspondent aux attentes d'Air Canada en date de celui-ci (ou à la date à laquelle ils ont été faits) et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

SOURCE Air Canada

%SEDAR: 00001324F

Renseignements: lsabelle Arthur (Montréal), isabelle.arthur@aircanada.ca, 514 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), peter.fitzpatrick@aircanada.ca, 416 263-5576; Angela Mah (Vancouver), angela.mah@aircanada.ca, 604 270-5741; Internet: aircanada.com

CO: Air Canada

CNW 16:51e 14-MAR-16